



**COMMUNIQUE DE PRESSE**  
**Manifestation Place Saint-Etienne, Toulouse**  
**Judi 27 mars 2014 à 14h**

**ACCESSIBILITÉ : 40 ans d'immobilisme, ça suffit !**

**La liberté d'aller et venir pour tous ne peut pas attendre 10 ans de plus !**

Personnes âgées, parents avec enfants et poussettes, personnes en situation de handicap, femmes enceintes, personnes convalescentes après un accident de la vie, personnes avec des bagages, ... nous sommes nombreux à éprouver des difficultés pour nous déplacer de manière ponctuelle ou permanente.

Depuis quelques jours, nous sommes très en colère ! En effet, le **principe même de l'accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite est **remis en cause** par les récentes décisions du Premier Ministre. Alors que la loi de 2005 nous promettait enfin une France accessible en 2015, voilà que le report de cette échéance est désormais envisagé, avec l'introduction de délais supplémentaires de 3, 6 ou 9 ans pour se mettre en conformité, sans encourir de sanctions.

Depuis la 1<sup>ère</sup> loi sur l'accessibilité de 1975, on nous fait espérer. Des progrès ont certes été réalisés, mais la situation globale est loin d'être reluisante.

**40 ans d'immobilisme, ça suffit ! Nous n'acceptons pas ce nouveau recul !**

L'accessibilité constitue un **Droit fondamental, qui ne sera effectif qu'avec la continuité de la chaîne de déplacement et d'activité**. Nous voulons vivre dignement et avoir accès comme tout citoyen à la scolarité, au travail, aux transports, à la santé, aux commerces, aux loisirs, à la culture ! Nous voulons une société qui s'adapte réellement au vieillissement de la population !

**Aussi nous appelons le Premier Ministre à ne pas valider les propositions issues du rapport Campion et nous exigeons :**

- **une réduction des délais pour les Ad'AP (agenda d'accessibilité programmé) à 1, 2 et 3 ans maximum au lieu des 3, 6 et 9 ans envisagés**
- **des sanctions progressives et dissuasives dès 2015 pour les retardataires**
- **la non révision des normes à la baisse**
- **l'abaissement du seuil réglementaire d'obligation d'ascenseur à R+3 dans les bâtiments d'habitation collectif.**

**Pour montrer notre détermination et faire entendre nos voix :**

**Rassemblement le Jeudi 27 mars 2014 à 14 h**

**Devant la préfecture de Toulouse, place Saint-Etienne.**

Pour les journalistes qui le souhaitent une déambulation dans la ville de Toulouse se fera à 11 h.

**Ensemble, exigeons une France accessible à tous !**

Nous invitons l'ensemble de nos concitoyens à nous rejoindre, à signer et à faire signer la pétition lancée avec Philippe CROIZON « *Accessibilité : la liberté d'aller et de venir ne peut pas attendre 10 ans de plus !* »

<http://www.necoutezpasleslobbies.org/> : déjà plus de 116 000 personnes soutiennent notre combat !

*Action menée par le Comité d'Entente Régional Midi-Pyrénées des associations représentatives des personnes en situation de handicap et leurs familles, la CÔRERPA Conférence Régionale des Retraités et Personnes Âgées, l'URAF Union Régionale des Associations familiales et la FCPE Fédération des Conseils de Parents d'Élèves*

**Contacts : APF : Odile MAURIN : 06 68 96 93 56 + Anne-Marie NUNES : 06 32 73 59 76 AFTC : Nicolas BARON : 06 08 36 57 94**